



Rapport d'expertise pour PPT

Par **MarieCofe**, le **02/12/2024 à 19:21**

Bonjour,

Peut-on, en tant que copropriétaire, avoir accès au rapport d'expertise envoyé au Conseil syndical avant que ce dernier n'établisse le PPT pour présentation lors de l'Assemblée Générale ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **02/12/2024 à 21:24**

Bonjour et bienvenue

Pour obtenir copie d'un rapport d'expertise, il est conseillé d'adresser une demande écrite au syndic. Cette demande doit être précise et motivée.

Mais en premier lieu, le règlement de copropriété peut contenir des dispositions spécifiques concernant l'accès aux documents.

Avez vous regardé ?